



Ça s'est passé en 2016 ... De janvier à avril

Un chien très attendu

Notre-Dame-de-Bondeville. Son arrivée est prévue en mai à l'Ehpad Côte de velours.

Jean-Yves Merle, maire, des élus et administrateurs, se sont rendus, mercredi, à l'Ehpad Côte de velours pour la présentation des vœux aux résidents, à Marie-Pascale Mongaux-Masse, directrice, Claire Théodore, adjointe de direction, et au personnel.

« *Mes premiers mots iront vers le personnel que je félicite pour son travail et ses compétences* », a déclaré la directrice. « *Pour 2016, j'espère que nous poursuivrons nos projets de bon accueil et d'un agréable cadre de vie pour tous les résidents, ainsi que des animations, toujours dans la bonne humeur.* »

Pascale Mongaux-Masse a ensuite

annoncé pour l'année 2016 l'arrivée d'un chien au sein de l'établissement, en mai. Deux autres feront leur entrée dans les établissements Les Myosotis, à Montville et Les Aubépines, à Maromme.

Un spectacle théâtral

Un spectacle théâtral est en cours de préparation sur les trois structures, en collaboration avec le personnel et les résidents. Il sera présenté les 4 et 5 novembre, à Maromme. Jean-Yves Merle a aussi remis un bon d'achat pour l'acquisition de matériel de sonorisation pour l'établissement.



Pascale Mongaux-Masse, directrice, a annoncé l'arrivée du chien à l'Ehpad

16-01-2016

SEINE-MARITIME

Appel à témoins après une disparition inquiétante

Bruno Moulin, âgé de 59 ans, a disparu depuis le 14 janvier au matin. La voiture de cet homme, domicilié route de Dieppe à Notre-Dame de Bondeville, a été retrouvée à Dieppe. De taille (1,74 m) et de corpulence moyenne, les cheveux courts grisonnants et portant des lunettes fines rectangulaires, Bruno Moulin était vêtu d'un sweat gris clair, d'une veste courte bleu marine, d'un cache-nez multicolore et d'un jean bleu marine. Toute personne l'ayant vu ou ayant des renseignements peut contacter la Sûreté Départementale au 02 32 81 42 25 ou 02 32 81 43 50.



19-01-2016

L'association Cailly jazz propose une nouvelle soirée jazz club vendredi 22 janvier, à 20 h 30, à la bibliothèque municipale Mathilde-de-Rouvres, avec le trio Impulse. Cette formation est composée de Charles Malétras, à la guitare, Olivier Vonderscher, au piano et Emmanuel Thiry, à la contrebasse. Jean Déniel, président de l'association Cailly jazz et trompettiste, se joindra au trio en seconde partie du concert.

Les réservations sont prises dès maintenant au 06 06 88 75 83 ou par courriel : asso.cailly.jazz@gmail.com. Tarif : 15 € (10 € pour les adhérents). Attention, la salle ne peut accueillir que 80 personnes au maximum.



Le trio Impulse se produira en concert le vendredi 22 janvier, à 20 h 30, à la bibliothèque Mathilde-de-Rouvres

Casse à la voiture bélier dans un bar-tabac

Vol. Un bar-tabac-PMU de Notre-Dame-de-Bondeville a été cambriolé ce week-end.

Un ou plusieurs individus ont attaqué à la voiture bélier le bar-tabac PMU La Civette bondevillaise, route de Dieppe à Notre-Dame-de-Bondeville, dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit et demi. Ils ont défoncé la porte blindée de la réserve attenante à l'établissement en projetant une voiture dessus, cette entrée se situant à l'arrière du commerce. À l'intérieur, les malfaiteurs ont volé des cartouches de cigarettes, des jeux de grattage et le fond de caisse. Une fois dans la ré-

serve, ils ont pu accéder directement au bar. Ils sont repartis avec le véhicule qui avait servi à enfoncer la porte de l'établissement. Des constatations ont été réalisées par les agents de l'Identité régionale judiciaire. Des recherches concernant d'éventuelles images de vidéo-surveillance sont en cours. L'enquête a été confiée à la Sûreté départementale de Rouen.

E. K.

e.kergal@presse-normande.com



02-02-2016



NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE : la municipalité a concocté un programme d'animations à destination des aînés pour 2016

La municipalité a établi un calendrier pour 2016 « avec des animations à destination des seniors qui ne disposent pas de club à proprement dit », précise Marica Déniel, adjointe en charge de la commission fêtes et cérémonies. Au programme, le mercredi 24 février : après-midi crêpes, salle André-Gide ; mercredi 6 avril : spectacle de chanson française, animé par les Branchés du spectacle ; jeudi 23 juin : voyage annuel et dimanche 9 octobre, banquet. Les thés dansants du dimanche, à partir de 14 h 30, salle André-Gide (entrée : 10 €) sont prévus demain dimanche (animé par Franck Vilain), les 6 mars, 4 septembre, 2 octobre et le 13 novembre. Une foire à tout est prévue le 22 mai. Contact : 02 32 82 35 17.

élection du nouveau conseil des enfants

La municipalité a décidé la création d'un conseil municipal d'enfants et de jeunes, la structure étant en veille depuis quelques années. Sous la houlette de Christine le Port et Peter Lafosse du pôle enfance, éducation et sport, et des élus municipaux, des élections se sont déroulées mardi 2 février, en mairie. Au total, 33 candidats étaient en lice (élèves de CM1/CM2 Victor Hugo, Jean-Moulin et André-Marie et collégiens bondevillais, adhérents de l'espace jeunesse ou anciens conseillers du CMEJ). Les votants étaient les 229 élèves du CE2 au CM2 des trois établissements. Après le dépôt des candidatures en janvier, la réalisation des professions de foi et des affiches, la campagne électorale sur deux journées c'était le vote mardi. Après un débriefing par Peter Lafosse, chaque enfant a choisi ses candidats, un par classe dans chaque école. Après le dépouillement, quinze noms ont été affichés en mairie et le lendemain dans chaque école. La mise en place du conseil se déroulera en mars, en mairie, lors d'une séance plénière.



Quinze heures d'inquiétude



Un hélicoptère de la gendarmerie, mieux équipé, a rejoint celui de la sécurité civile en début d'après-midi. Des bénévoles de la Croix-Rouge avaient été mobilisés pour se joindre aux recherches

Disparition. Un homme, qui s'était signalé en difficulté dans la nuit de samedi à dimanche dans un bois près de Déville-lès-Rouen, a été retrouvé sain et sauf, en hypothermie, en fin d'après-midi dans le centre-ville. D'importants moyens avaient été déployés pour le retrouver.

Vers 2 heures du matin dimanche, un quinquagénaire appelle le Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime, le 18. « Il ne se sentait pas bien, il disait qu'il était mouillé, qu'il avait mal au dos, explique-t-on à la préfecture. Ses propos étaient confus. » L'homme dit se trouver entre le Mont Riboudet et chez lui à **Déville-lès-Rouen**, précisant ne pas avoir dépassé le cimetière. Interrogé pour savoir ce qu'il voit autour de lui, il répond : « Des arbres et des feuilles. » La conversation dure peu, la batterie de son

téléphone étant déchargée. Les secours ne parviendront plus à le joindre... avant 17 h 35, heure à laquelle il est retrouvé. Sain et sauf, mais en état d'hypothermie aggravée après une nuit passée dehors. Entre-temps, des moyens importants auront été déployés pour le retrouver.

Les indications données au téléphone laissent penser qu'il se trouve dans le Bois l'Archevêque, situé au-dessus de Déville-lès-Rouen. Des patrouilles sont envoyées aux alentours dans l'heure qui suit l'appel. En vain.

SON TÉLÉPHONE BORNE À NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

La police se rend alors au domicile du disparu pour y prendre quelques affaires personnelles et les faire renifler au chien pisteur de la gendarmerie. L'animal va marquer près d'un immeuble en construction en lisière de bois au cours de la matinée. Mais là encore, le ratissage des environs ne donne rien.

Dès 7 h 30, Dragon 76, l'hélicoptère de la Sécurité Civile est à pied d'œuvre. Il va effectuer des rotations autour du bois pendant

toute la matinée, appuyée par des patrouilles d'une trentaine de sapeurs-pompiers et de policiers au sol. « Il y a des chemins balisés, et puis des zones où personne ne va, parce qu'on sait que c'est dangereux, escarpé », détaille un membre de la mairie, en marge d'une réunion qui s'y est tenue vers midi, entre les services de secours et Dominique Gambier, maire de Déville-lès-Rouen.

UN HÉLICOPTÈRE DE LA GENDARMERIE EN RENFORT

À la mi-journée, le bilan est toujours négatif. « Parallèlement aux recherches, l'opérateur téléphonique a été interrogé : le téléphone du recherché a borné à plusieurs reprises un relais installé à Notre-Dame-de-Bondeville », explique la sous-préfète de permanence. Certes ce relais couvre aussi le Bois l'Archevêque, mais les fouilles s'avérant négatives, la question de savoir si le Dévillais « peut avoir décrit autre chose » se pose, selon la préfecture. Dans sa confusion, a-t-il confondu avec la forêt de l'Abbaye qui jouxte Notre-Dame-de-Bondeville ?

Vers 14 heures, l'hélicoptère de la gendar-

merie, qui rejoint Dragon 76 pour continuer les recherches aériennes, a donc deux zones à survoler. Il va survoler le Bois l'Archevêque à basse altitude, sous le regard des promeneurs et joggeurs. Mais malgré ses caméras thermiques et à zoom très puissant, le disparu reste introuvable.

Vers 16 h 30, sur le parking qui accueille le poste de commandement des sapeurs-pompiers, installé depuis le matin à proximité de la caserne de Déville-lès-Rouen, des membres de la Sécurité Civile et de la Croix-Rouge sont prêts à se joindre aux battues, « avant que la nuit tombe, explique le chef du dispositif de la Croix-Rouge. Nous avons une convention avec l'État, quand ils ont besoin de nous, ils appellent. »

Finalement, vers 17 h 30, c'est un jeune homme qui l'a aperçu, marchant sur une route à la sortie du bois. Son père a prévenu les secours, qui l'ont retrouvé à 500 mètres de la mairie, route de Dieppe, mouillé et blessé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital

Destination l'aventure !

Notre-Dame-de-Bondeville. Plusieurs soirées à thème sont au programme pour l'association ABM Voyage... Voyages.

L'association ABM (aventure du bout du monde)- Voyage... Voyages a organisé les samedi 30 et dimanche 31 janvier la 19e édition de son forum des voyageurs, accueillant

350 visiteurs autour de projections de films ou diaporamas et des visites de stands.

« Cette manifestation à but non lucratif est entièrement organisée par des bénévoles, souligne Colette Cordier,

secrétaire. Elle permet chaque année la rencontre, l'échange d'informations et d'expériences entre tous ceux pour lesquels le voyage est une passion. Notre association organise également durant l'année des soirées projection à thème. »

Prochains rendez-vous, ouverts à tous : vendredi 26 février (autour d'un voyage en Afrique entre La Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau et le Cap Vert par Michel Betout) et vendredi 20 mai, découverte de la Chine par Jean-Paul Louis. Deux autres soirées sont en préparation pour octobre et novembre 2016.

Contact : 02 35 14 03 52.

Courriel : abm.rouen@free.fr

Site : www.abm-voyage-voyages.org



Les adhérents se retrouvent pour échanger sur leurs différentes destinations

09-02-2016

MARDI 9 FÉVRIER 2016

ENBREF

NOTRE-DAME DE-BONDEVILLE

Stage de sophrologie



L'association Zanshin mugen kan organise un stage de sophrologie/relaxation - gestion

du stress, le **dimanche 14 février** à 14 h et à 15 h 15. « Cette pratique permet de se libérer de ses tensions, d'entrer en contact avec soi-même », explique le président Michel Ribal. « Nous apprenons à retrouver le calme intérieur, à limiter nos blocages physiques, à prendre conscience de l'énergie vivifiante qui coule en nous et à l'utiliser dans le but de nous ressourcer, préservant ainsi, notre capital santé. »

Première séance de 14 h à 15 h et la seconde de 15 h 15 à 16 h 15. Se présenter un quart d'heure avant la séance, et prévoir coussin, couverture, vêtements souples. Participation : une séance 15 € et les deux 25 €.

Inscriptions sur place au dojo (4 rue Victor-Hugo) **avant demain, mercredi ou le jour du stage**, selon les places disponibles. Tél. : 06 07 80 44 46. Site : www.zanshin-mugen-kan.com

09-02-2016

Un chèque pour le Téléthon

Notre-Dame-de-Bondeville. Les élus et l'équipe de la bibliothèque ont remis un don de 432,50 € au coordinateur départemental de l'AFM.

Myrriam Mulot, maire adjointe, les élus et l'équipe de la bibliothèque municipale Mathilde-de-Rouvres ont reçu Georges Salinas, coordinateur départemental du Téléthon, afin de lui remettre des dons récoltés au profit de l'AFM, l'Association française contre la myopathie.

« Pour l'édition 2015 du Téléthon, la bibliothèque a procédé à la vente d'ouvrages, BD, romans policiers et revues de ses étagères, a rappelé Aurélie Larant, responsable de la bibliothèque. Ces ventes ont permis de récolter 432,50 euros. »



La remise de chèque s'est déroulée dans les locaux de la bibliothèque

Une mobilisation à renouveler

Ravi de la mobilisation des Bondevillais, Georges Salinas a remercié les bénévoles et dona-

teurs et annoncé les progrès de la recherche avec la mise sur le marché d'un médicament contre l'amyotrophie spirale, qui ne guérit pas mais limite la maladie.

En remettant ce don, la bibliothèque municipale a fait la promesse de se mobiliser à nouveau l'année prochaine, pour la 30e édition du Téléthon.



NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE : une centaine de joueurs se sont affrontés à l'Open de tennis 2016 organisé par le club local

L'open de tennis 2016 organisé par le Bondeville tennis club, et qui s'est achevé dimanche 7 février, a réuni 130 personnes dont vingt-deux femmes. La finale hommes a été remportée par Clément Laumond de Mont-Saint-Aignan, face à Alexandre Auger de Bois-Guillaume. Chez les dames, Caroline Lhomoy de Caudebec-lès-Elbeuf a battu Chloé Collangette de Lillebonne. La présidente du Bondeville tennis club, Marie-José Lefebvre, a remis les récompenses aux lauréats, en présence de Myriam Mulot, adjointe.

Contact : 02 35 74 42 88 ou contact@bondeville-tennis.fr

13-02-2016

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

Soirée ABM Voyages



La prochaine soirée de l'association Aventure du bout du monde-Voyage... Voyages se déroulera **vendredi 26 février**, à partir de 19 h 30, salle André-Gide. Au programme : apéritif, suivi d'une projection sur le voyage en Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau et Cap-Vert, présentée par Michel Betout, débat et repas. Prix d'entrée : adhérents, étudiants et Bondevillais, 11,50 €, extérieurs : 14 €. Inscriptions **avant le mardi 23 février**.
Courriel : abm.rouen@free.fr
Contact : 02 35 14 03 52.
Site : www.abm-voyage-voyages.org

17-02-2016

AVIS D'ATTRIBUTION

MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE, M. le Maire, place Victor-Schoelcher, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville.
Tél. 02.32.82.35.00. Web : <http://www.ville-nd-bondeville.fr>.

Objet : EXTENSION DES PARKINGS DU GROUPE SCOLAIRE ANDRÉ-MARIE.

Référence acheteur : 15AT-0106-A1-S.

Nature du marché : travaux, exécution.

Procédure adaptée.

Classification CPV.

Principale : 45223000 - Travaux de construction d'ouvrages.

Attribution du marché.

Nombre d'offres reçues : neuf.

Date d'attribution : le 9 février 2016.

Marché n° : 15AT-0106-S.

COLAS IDFN, 25, rue du Général-Leclerc, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville.

Montant : 70.000 € HT.

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 22 février 2016.

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.ville-nd-bondeville.fr>.

AVIS D'ATTRIBUTION

MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE, M. le Maire, place Victor-Schoelcher, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville.
Tél. 02.32.82.35.00. Web : <http://www.ville-nd-bondeville.fr>.

Objet : MISE EN PLACE D'UN RÉSERVOIR INCENDIE (BÂCHE SOUPLE) SUR LA ZONE DU LINOLÉUM.

Référence acheteur : 15AT-0107-A1-O.

Nature du marché : travaux.

Procédure adaptée.

Classification CPV.

Principale : 45343200 - Travaux d'installation de dispositifs d'extinction d'incendie..

Attribution du marché.

Nombre d'offres reçues : sept.

Date d'attribution : le 9 février 2016.

Marché n° : 15AT-0107-O.

VIAFRANCE NORMANDIE, 4, rue du Champ-des Bruyères, BP 57, 76802 Saint-Étienne-du-Rouvray.

Montant : 18.992,70 € HT.

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 22 février 2016.

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.ville-nd-bondeville.fr>.

Divers

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DCPE - BLG 10-01/2016
Bureau des procédures publiques

COMMUNES D'AMFREVILLE-LA-MI-VOIE
BELBEUF - BIHOREL - BOIS-GUILLAUME
BONSECOURS - BOOS - CANTELEU - DARNÉTAL
DÉVILLE-LÈS-ROUEN - FONTAINE-SOUS-PRÉAUX
FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE - LE HOULME
HOUPPEVILLE - ISNEAUVILLE - MALAUNAY
MAROMME - LE MESNIL-ESNARD
MONT-SAINT-AIGNAN
NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE - OISSEL
LE PETIT-QUEVILLY
RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER - ROUEN
SAINT-AUBIN-ÉPINAY
SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
SAINT-JACQUES-SUR-DARNÉTAL
SAINT-LÉGER-DU-BOURG-DENIS
SAINT-MARTIN-DU-VIVIER
SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN - LA VAUPALIÈRE
MONTIGNY - PISSY-POVILLE - PRÉAUX
QUINCAMPOIX - SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY

AVIS

Par arrêté préfectoral du 3 mars 2016, l'extension du système épuratoire d'assainissement de l'agglomération de Rouen (Emeraude) et la mise en conformité de son système de collecte ont été autorisées et déclarées d'utilité publique. Cet arrêté a été pris au bénéfice de la Métropole Rouen Normandie, du SIAEPA de la région de Montville, du SIAEPA du Crevon et de la commune de Montigny.

Une copie de l'arrêté précité qui définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que cette autorisation serait susceptible d'entraîner est déposée dans les mairies concernées, ainsi qu'à la préfecture, à la disposition de tout intéressé.

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

Succès de l'atelier créatif

L'équipe de la bibliothèque municipale Mathilde-de-Rouvres a organisé son premier atelier créatif qui a réuni dix-sept amateurs. Emmanuelle Leclerc et Suzanne Foubert ont proposé un atelier fil de kraft et pliage de livre, entre pliage, collage, découpage et perçage. Chacun a donné libre cours à sa créativité sur les conseils des deux animatrices. Les participantes sont reparties enchantées de leurs réalisations, cette rencontre ayant permis de mettre en valeur le fond de livres créatifs de la bibliothèque. Le prochain atelier est programmé samedi 30 avril. Sur inscription au 02 32 82 51 60.



Vingt-cinq ans d'harmonie

Notre-Dame-de-Bondeville. L'orchestre donne un concert anniversaire, dimanche.

L'orchestre d'harmonie fête son 25^e anniversaire demain dimanche, dès 16 h 30. Rémy Métayer, directeur musical de la formation, a choisi comme thème pour ce concert : « De Verdi à Deep Purple », en passant par le jazz, les musiques de films et de comédies musicales et la musique originale pour orchestre d'harmonie.

Depuis vingt-cinq ans, l'orchestre d'harmonie, association créée en 1991, dont le premier président a été Jean-Claude Loie, et à ce jour Nadine Bizet, possède un bilan

bien chargé, entre concerts, expositions d'instruments et master class, avec des solistes internationaux invités, des festivals, et depuis 2013, l'organisation d'un stage annuel d'orchestre et de direction.

Une manifestation culturelle à ne pas manquer, présentée par la présidente.

Concert demain dimanche, à 16 h 30, à la salle André-Gide. Tarif : 7 € adultes ; 5 € enfants et chômeurs et 2 € pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations au 02 35 74 49 44.



Photo souvenir de l'orchestre d'harmonie en 1996, à Ottawa, au Canada

19-03-2016

Les roseraies normandes réunifiées

Loisirs. Haut-normande depuis sa création il y a quinze ans, l'association « Itinéraire des roseraies normandes » a effectué elle aussi sa réunification, accueillant de nouveaux membres venus de l'ex-Basse-Normandie.



Quelles soient publiques ou privées, les roseraies

de l'association ont pour point commun de s'ouvrir aux visiteurs ; quasi à temps complet, comme celle du Jardin des plantes de **Rouen**, ou à des dates précises comme au Bois des Moutiers à **Varengeville**.

Autre point commun des dix membres de l'association : la volonté de promouvoir et mieux faire connaître les roses, chacun présentant la reine des fleurs sous un angle d'intérêt différent. Et pour la reine rose, il ne fallait pas moins qu'un prince pour diriger l'association, en l'occurrence le prince Kayali, propriétaire du château et de la roseraie de Mesnil-Geoffroy à **Ermenouville** (Seine-Maritime).

Composée exclusivement de rose-



L'association « Itinéraire des roseraies » devient désormais 100 % normande. A gauche, la roseraie du Grand-Quevilly (photo Boris Maslard)

Les roseraies de l'itinéraire : Ville de **Grand-Quevilly**, Ville de **Notre-Dame-de-Bon-**

deville, Jardin des Plantes de Rouen, Parc William Farcy à **Offranville**, château de Mesnil-Geoffroy à Ermenouville, Bois des Moutiers à Varengeville, Chasse-Spleen à **Bosnormand** (Eure), Jardin de Jumaju à **Montchamp** (Manche), Jardins de la Mansonière à **Saint-Cénéry-du-Gérei** (Orne) et Clos de Chanchore à **Fresne-Cauverville** (Eure).

■ Toutes les informations sur les roseraies, dates et horaires des visites sur le site de l'association : www.roses-normandie-itineraire.com

19-03-2016

Accident grave à Canteleu : la victime est décédée

Enquête. Le vol de deux motos, puis un violent choc entre une voiture et l'un de ces deux-roues se sont produits samedi matin, à Canteleu. Trois hommes sont en garde à vue.

Le motard percuté par une voiture, côte de la Valette à Canteleu en région rouennaise, vers 2 h 20 dans la nuit de vendredi à samedi (*lire nos éditions de dimanche*) est décédé samedi soir. Il avait 23 ans et était originaire de la vallée du Cailly, à l'ouest de Rouen. Le déroulement des faits reste encore bien étrange pour la police, malgré l'audition dans le cadre d'une garde à vue de trois jeunes hommes hier dimanche.

Combien étaient-ils dans la voiture ?

Peu de temps avant l'accident, un vol de deux motos se produisit au préjudice de trois jeunes gens qui marchent avec leurs engins, le long de cette même rue. Une voiture s'arrêta à leur niveau : au moins trois personnes en sortent. Deux des trois auraient enfourché les deux-roues et le troisième serait reparti avec la

même voiture avec laquelle ils étaient arrivés. Plusieurs mètres plus loin, l'accident se produisit entre l'une des deux motos et ce véhicule. Alerés par des riverains, police et secours arrivent sur les lieux et constatent que la victime a atterri sur le capot de la voiture. Elle est polystraumatisée et hospitalisée au CHU de Rouen. Son pronostic vital est engagé. La voiture, elle, est vide d'occupant.

Quelques heures plus tard, vers 6 h 30 du matin, un homme se présente au commissariat comme étant le conducteur de la voiture. Hier, lui et deux autres jeunes hommes âgés d'une vingtaine d'années et originaires de la Vallée du Cailly (Notre-Dame-de-Bondeville et Déville-lès-Rouen) sont placés en garde à vue. L'un des deux autres est susceptible d'avoir participé au vol des motos et l'autre est lié à un moindre degré : il connaissait le trio. Selon la police, pour l'instant, leurs propos restent flous concernant notamment le nombre de personnes présentes dans la voiture avant l'accident. Le nombre varie de trois à cinq... Hier, dans l'après-midi, ils étaient toujours en garde à vue.

S. GA.
s.gaubee@presse-normande.com

MERCREDI 23 MARS 2016

ROUEN MÉTROPOLI

Le centre-ville se met au bleu

Notre-Dame-de-Bondeville. Afin de partager l'espace public et remédier aux problèmes de stationnement, la ville crée des zones bleues.

La municipalité a pris la décision de créer des zones bleues au cœur de la ville, entre la route de Dieppe, la place de l'église, de la Fraternité et la rue des Longs-Vallons.

« Si le nombre de voitures a explosé, souligne Romain de Tassigny, chef du cabinet du maire, l'époque ne permet plus d'adapter la ville à l'automobile comme autrefois. Bien au contraire, pour le bien vivre ensemble, pour le partage de l'espace public, pour préserver l'attractivité et le cadre de

vie, pour sauvegarder la vie économique locale et les commerces de proximité, c'est l'automobile qu'il est indispensable d'adapter à la ville. »

Une solution contre les véhicules-tampons

Pour Romain de Tassigny, les places de parking sont prises d'assaut et les zones bleues sont devenues le seul recours pour remédier au problème. « Si nous avons la chance d'avoir le Teor, c'est malheureusement en plein cœur de la commune, ce qui im-

duit un nombre considérable de véhicules qui restent immobilisés dans ce secteur pour la journée entière. De plus, avec deux écoles en centre-ville, les usagers de la mairie, de la CPAM, de la Poste aux grandes heures de la journée, la commune est très vite saturée et les places de stationnement sont très vite occupées. Les habitants se plaignent parce qu'ils voient les petits commerces désertés, les centres-villes, mais ces derniers sont devenus inaccessibles. Notre devoir est aussi de les soutenir du mieux que nous le pouvons », ajoute-t-il.

Tous ces constats ont rendu obligatoire la mise en place d'une organisation nouvelle de stationnement urbain, plus drastique, dans l'intérêt de tous. « La zone bleue revêt de multiples avantages, continue le chef de cabinet, elle permet de limiter le temps de stationnement en laissant les parkings gratuits, elle aide à éradiquer les véhicules-tampons, elle garantit la rotation fréquente des véhicules et permet aux usagers d'effectuer leurs démarches ou de visiter les commerces de la ville. Elle permet aux habitants de s'arrêter, de prendre le temps pour charger ou décharger un véhicule si besoin et d'aller ensuite trouver une place non contrainte un peu plus loin ».



Romain de Tassigny, chef du cabinet du maire, au côté de Michèle Guérout, adjointe en charge des commerces

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE, M. le Maire, place Victor-Schoelcher, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville.
Tél. 02.32.82.35.00.

Référence acheteur : 16AT-0109-S.

L'avis implique : un marché public.

Objet : RÉALISATION D'UNE PASSERELLE EXTÉRIEURE D'ACCESSIBILITÉ AU SERVICE JEUNESSE ET AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DES LOCAUX.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché.

Prestation divisée en lots : oui.

- Lot n° 1 : gros œuvre.
- Lot n° 2 : charpente métallique, métallerie.
- Lot n° 3 : menuiseries intérieures.
- Lot n° 4 : peinture.
- Lot n° 5 : électricité.
- Lot n° 6 : plomberie.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés

ci-dessous avec leur pondération :

- 40 % : valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique ;
- 40 % : prix ;
- 20 % : délai d'exécution.

Date limite de remise des offres : le 11 avril 2016, à 16 h au plus tard.

Date d'envoi à la publication : le 18 mars 2016.

24-03-2016

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.ville-nd-bondeville.fr>.

JEUDI 24 MARS 2016

Divers

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DCPE - KL 09-02-2016
Bureau des procédures publiques

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

AVIS

Par arrêté préfectoral du 16 mars 2016, des prescriptions complémentaires applicables à l'issue de l'instruction du dossier de mise en conformité répondant aux obligations de l'article R. 515-82 du Code de l'environnement ont été imposées à la société ASPEN concernant ses installations situées à Notre-Dame-de-Bondeville.

Une copie de l'arrêté précité qui définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que ces prescriptions seraient susceptibles d'entraîner, est déposée à la mairie du lieu d'implantation, ainsi qu'à la préfecture, à la disposition de tout intéressé.

24-03-2016

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

Concert d'orchestres à vent



L'école de musique de Rouen en association avec l'école municipale de musique de Notre-Dame-de-Bondeville proposent un concert d'orchestres à vent, **mercredi 30 mars** à 18 h 30, salle André-Gide.

Un partenariat s'est créé entre les harmonies de l'école de Rouen, dirigée par Cécile Ragu dont le chef d'orchestre de l'harmonie est Michael Jaure; et celle de Notre-Dame-de-Bondeville, dirigée par Sandra Yvanoff Prudhomme, dont le chef d'orchestre de l'harmonie est Rémy Métayer. Cet orchestre se compose d'une cinquantaine d'élèves qui se sont rencontrés à trois reprises pour travailler autour d'un répertoire choisi d'un commun accord entre les chefs. Entrée gratuite. Réservation au 02 35 81 29 85.

28-03-2016

MERCREDI 30 MARS 2016

ROUEN MÉTROPOLÉ

Les Lucioles orphelines

Notre-Dame-de-Bondeville. « Les Forces bondevillaises » ont été dissoutes. Le solde du compte a été remis à Bondeville solidarité.



Un chèque de 709,95 € a été remis à l'association Bondeville solidarité, en présence des élus

L'association « Les Forces bondevillaises », présidée par Jean-Pierre Duboc, a été dissoute en décembre 2015. Le compte en banque a été soldé fin mars 2016 et la somme de 709,95 € a été remise dernièrement, en présence des élus, à l'association Bondeville solidarité. Cette dernière, présidée par Joël Bénard, œuvre

en faveur des familles en difficultés et distribue des colis, en partenariat avec la Banque alimentaire.

Une course nocturne en forêt Verte

Créée en 2008, par un groupe d'habitants soucieux de générer du lien social et de s'investir pour la commune, l'association « Les

Forces bondevillaises » a organisé de nombreuses manifestations, notamment des lotos. Mais elle s'est surtout fait connaître par la création et l'organisation de la fameuse course nocturne « Les Lucioles », une épreuve de 18 km, qui réunissait chaque année une centaine de participants en forêt Verte, à la lueur d'une lampe frontale.

30-03-2016

Semaine nationale des missions locales

Notre-Dame-de-Bondeville. Le point information jeunesse a participé à l'événement.



Six jeunes Bondevillais sont venus chercher des informations

Le point information jeunesse (PIJ) a participé à la semaine nationale des missions locales. Ces structures d'accueil interviennent au service de la jeunesse. Pour cette première édition, plus de cinq cents événements ont permis de sensibiliser le public à leurs actions. Spécifiques ou originaux, ils ont porté sur des sujets diversifiés : emploi, formation, alternance, projet professionnel, santé, logement, citoyenneté, entrepre-

nariat, mobilité internationale, lutte contre les discriminations. Dans ce cadre, six jeunes Bondevillais sont venus chercher des informations au PIJ et un surtout un rendez-vous. Ils ont été mis au centre d'actions qui valorisent les partenariats dans les territoires, avec les collectivités locales, les régions, les départements, le réseau associatif, les acteurs économiques, les partenaires sociaux et les services déconcentrés de l'Etat.

31-03-2016

E

17

L'ouvrière de la corderie retrouve la mémoire

Notre-Dame-de-Bondeville. Théâtre, dimanche au musée industriel.

Le musée industriel de la corderie Vallois propose, dimanche 3 avril à 15 h et 16 h, le spectacle « *Un nœud à la mémoire* », interprété par la compagnie Art Scène. Un spectacle déambulatoire, labellisé Normandie impressionniste, qui a été écrit et mis en scène par Olivier Gosse, et qui sera joué par Sophie Caritté

Et si la corderie Vallois était hantée ? Et si une ancienne ouvrière revenait errer entre les vieilles machines, à la recherche de sa mémoire perdue ?

L'ouvrière remet des métiers en route

Et si cette ouvrière était elle-même hantée par des souvenirs confus, en désordre, enchevêtrés dans sa tête comme une pelote de ficelle défaits et emmêlés par des années d'inactivité ? Car le temps a passé depuis la fermeture de la corderie, en octobre 1978. Alors, l'ouvrière parle, nous parle, s'agite, arpente, touche, tâtonne, remet des métiers en route, en réanimant son ancien atelier. Un à un, elle retrouvera les mots,



Sophie Caritté jouera « *Un nœud à la mémoire* » les dimanches 3 et 24 avril

les souvenirs. Elle recomposera le tableau et renouera peu à peu le fil d'Ariane de sa mémoire. Un échange avec l'auteur et la comédienne suivra la représentation.

Dimanche 3 avril et dimanche 24 avril à 15 h et 16 h, au musée industriel de la corderie Vallois, 185 route de Dieppe, à Notre-Dame-de-Bondeville. Tarif : 4 €.

Sur réservation au 02 35 74 35 35.

corderievallois.fr
musees-rouen-normandie.fr

01-04-2016

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

M. le Maire - Place Victor-Schoelcher - 76960 Notre-Dame-de-Bondeville - Tél. 02.32.82.35.00.

Référence acheteur : 16AF-0110 K

L'avis implique un marché public

Objet : EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDÉO PROTECTION URBAINE.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché.

Prestation divisée en lots : non.

Critères d'attribution. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 40 % : prix ;
- 40 % : valeur technique de l'offre ;
- 10 % : qualité, détail et cohérence du planning d'exécution ;
- 10 % : maintenance.

Remise des offres : 19 avril 2016, à 16 heures au plus tard.

Envoi à la publication : le 25 mars 2016.

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.ville-nd-bondeville.fr>

01-04-2016

Un modèle dans le jeu naturel

Photos © MERN



Précurseur en la matière, la jeune start-up Arteko commence à se faire un nom dans le monde du jeu grâce à ses deux créations 100% naturelles : une pâte à modeler et un plastique végétal.

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Plongez les mains dans le lin, laissez-les se parfumer de l'odeur délicate des bleuets, malaxez les pieds de maïs et appréciez la douceur du calendula... La société Arteko propose une expérience ludique largement inspirée par Dame nature ! Installée à Notre-Dame-de-Bondeville, cette jeune start-up développe une gamme de jeux basée sur deux produits phares : une pâte à modeler 100% naturelle et sans gluten et un bioplastique 100% végétal et coloré aux plantes.

À l'origine du projet, Marianna Payovitch (à droite sur la photo). Sensible à un mode de vie bio et à la création – elle même artiste sculpteur –, elle a su réunir au sein d'Arteko ses deux passions, mais aussi toute son ingéniosité. Car c'est elle qui a à la fois développé une nouvelle formulation de pâte à modeler à partir de pieds de maïs (la gamme Berliko) et fait évoluer l'un des bioplastiques les plus commercialisés notamment dans l'industrie du packaging pour en faire un matériau coloré, brillant et translucide (la gamme Ekolori), adaptable au jeu et à la création. Deux ans après

avoir créé Arteko, elle s'associe à Pauline Noack-Fraissignes. Pharmacien et docteur en biotechnologies de formation, elle bénéficie aussi d'un savoir-faire en gestion et marketing de l'innovation qui leur permet d'obtenir une nouvelle visibilité. Distinguée à plusieurs reprises au niveau local, la marque trouve de nouveaux investisseurs et se place désormais comme référence d'un nouveau mode de conception du jeu.

Contactée par de grandes enseignes, Arteko entre ce mois-ci dans les rayons de la grande distribution du

100% naturelle et française

jeu. « C'est une belle récompense et surtout un moyen de démocratiser le jeu naturel, affirment les deux co-directrices qui, au-delà de leurs produits, souhaitent commercialiser un état d'esprit. L'ADN de l'entreprise repose sur trois valeurs fortes : la qualité des matériaux pour stimuler les sens, la liberté créative et l'innocuité pour la santé et l'environnement. »

LES ATOUTS

- La texture souple, douce et non collante des pâtes à modeler.
- L'association des pots avec des matières naturelles (des champs, des tropiques ou du littoral) pour plus de créativité.
- Les plaques à empreintes en bioplastique non figuratives laissant libre cours à l'imagination.

Sans oublier une fabrication 100% française : Arteko fabrique en interne sa pâte à modeler et confie à des sous-traitants français la production du plastique végétal. L'assemblage des boîtes et l'expédition aux clients sont quant à eux assurés par l'Esat du Pré-de-la-Bataille, voisin de la société. « Nous ciblons également les écoles ou les établissements pour personnes âgées locaux, mais aussi les sites touristiques pour lesquels nous pouvons créer des jeux adaptés... Enfin nous espérons embaucher une troisième personne afin d'augmenter notre production tout en continuant d'innover ! » Un bel avenir à modeler.

→ Plus d'infos et vente en ligne, arteko.fr

Les palettes de la discorde

Justice. Deux syndicalistes de la CFDT ont été condamnés pour avoir détourné des palettes dans le site Aspen de Notre-Dame-de-Bondeville.

Un contexte syndical tendu et morose à la fois, au moment du rachat par le Sud-africain Aspen du site Glaxo de Notre-Dame-de-Bondeville, un chef d'équipe et syndicaliste CFDT qui est un peu désabusé et un collègue syndicaliste en charge des palettes : c'est l'affaire de Guillaume B., 47 ans, et de Johann R., 42 ans. Les deux hommes ont été condamnés chacun à trois mois de prison avec sursis, à la suite d'une procédure bizarre, pour avoir récupéré des palettes vides dans leur entreprise afin de les revendre. Ils devront en outre près de 13 000 € à leur entreprise. L'enjeu majeur : la Direccte, qui refusait le licenciement de Johann R. - ce dernier niant avoir participé au trafic -, devra examiner la demande de licenciement de ce salarié protégé avec cet élément pénal désormais au dossier.

Procédure bizarre, c'est Me Lagarde, en charge des intérêts de Johann R. qui le soulève. L'entreprise est mise au courant en janvier 2015 que des palettes disparaissent. « La société n'a pas voulu accuser quiconque

sans preuves », insiste le conseil d'Aspen. Et c'est ainsi que pendant plusieurs mois, jusqu'au 27 mai 2015, un huissier rôde sur le site. Il constate que, deux fois par semaine environ, à des heures fixes correspondant à l'heure de pause, un fourgon sort de l'entreprise, rempli de 51 palettes vides. L'enquête montre ensuite que ces palettes étaient revendues à une société de la place. Si Guillaume B. a reconnu le trafic, s'il a mis en cause son collègue Johann R., ce dernier nie avoir été au courant de la destination finale des palettes. Pour Johann R., alors qu'il n'avait aucun rapport hiérarchique avec Guillaume B., il s'agissait de charger des palettes vides pour les acheminer vers un autre atelier de l'immense site d'Aspen.

« Dans cette affaire, il y a des enjeux cachés », scande la défense de Guillaume B qui, à l'époque, était un ponte syndical de l'entreprise. Celui-ci avait négocié le transfert des salariés de Glaxo vers Aspen, moyennant une prime pour chaque salarié de 10 000 €. Il s'était

senti floué quand, discrètement, il avait constaté que des cadres avaient fait grimper leurs propres primes jusqu'à 40 000 €. « L'enjeu caché, c'est le licenciement de Johann R., indique l'avocat de Guillaume B. Quant au trafic de palettes, il faut s'interroger. Guillaume B. a eu l'idée de revendre ces palettes parce qu'il constatait que les chauffeurs routiers intervenant dans l'entreprise le faisaient, sans aucune sanction, sans aucun contrôle ».

« Pas de preuve de culpabilité »

Me Lagarde, pour Johann R., réclame la relaxe en enfonçant le clou. « Le problème, c'est la preuve. Si les choses avaient été faites dans les règles, on aurait eu une enquête de police, une filature du fourgon, une fouille. Rien de tout cela n'a été fait, on a des constats d'huissier et la seule preuve de culpabilité que l'on oppose à mon client, ce sont les déclarations du coprévenu. On sait ce que ça peut valoir ».

Belle plaidoirie mais qui n'a pas su convaincre le président du tribunal.

B. M.-C.

01-04-2016

À l'école de la démocratie

Notre-Dame-de-Bondeville. Seize nouveaux conseillers municipaux ont été élus pour représenter la jeunesse au cours d'un mandat de deux ans.



Les élus du conseil municipal d'enfants et de jeunes arborent l'écharpe tricolore avec fierté

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le maire Jean-Yves Merle a demandé une suspension de séance afin de présider la cérémonie d'investiture du nouveau conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ). Seize conseillers municipaux en herbe, récemment élus parmi les élèves de CM1-CM2 des trois écoles élémentaires de la ville, se sont présentés à leurs aînés,

dont cinq de l'école Victor-Hugo, six d'André-Marie et quatre de Jean-Moulin. Une autre jeune élue, représentant les adolescents, complète la structure. Ils ont ensuite signé la charte d'engagement de deux années 2016-2018. Outre leur participation aux réunions, ils s'engagent à respecter les idées de chacun, à transmettre des informations, à montrer l'exemple. Tous ont reçu une clé USB Ma-

rienne et une belle écharpe tricolore. Le CMEJ se réunira lors de commissions, à raison d'une fois par mois, afin de réfléchir et d'organiser la mise en place de projets en faveur des enfants et de leur épanouissement dans la commune.

Trois commissions sont mises en place : solidarité et citoyenneté ; bien-être et cadre de vie ; sport loisirs et animations.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE, M. le Maire, place Victor-Schoelcher, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville.
Tél. 02.32.82.35.00.

Référence acheteur : 16AT-0112-P.

L'avis implique : un marché public.

Objet : TRAVAUX DE RÉNOVATION DE TOITURES.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché.

Prestation divisée en lots : oui.

- Lot n° 1 : rénovation de la toiture des logements de l'école maternelle André-Marie.
- Lot n° 2 : rénovation de la toiture des classes du bas de l'école maternelle André-Marie.
- Lot n° 3 : rénovation de la toiture de la morgue au cimetière.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Date limite de remise des offres : le 3 mai 2016, à 16 h au plus tard.

Date d'envoi à la publication : le 6 avril 2016.

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.ville-nd-bondeville.fr>

11-04-2016

Le rendez-vous des motards

Notre-Dame-de-Bondeville. Frantz Cottard a ouvert le Pit stop bar, route de Dieppe.

Le Pit stop bar (traduire « arrêt au stand ») a ouvert ses portes au 86 route de Dieppe. Frantz Cottard en est le propriétaire et souhaite en faire le rendez-vous des motards.

Après avoir été moniteur d'auto-école et agent de sécurité, Frantz a porté son dévolu sur ce lieu de passage, un bar-brasserie de quartier, qu'il a transformé en snack-bar, où l'on peut se restaurer sur les banquettes ou à table. La cuisine, il connaît : son père est restaurateur depuis une vingtaine d'années.

Le nouveau gérant organise des

soirées à thème et accueille des associations de motards. Le sport motonautique s'affiche de temps en temps dans son établissement, il fait partie du Team copain pilote qui sera de nouveau présent cette année aux 24 Heures de Rouen. Frantz propose ces rendez-vous en musique, autour de grands prix ou diverses courses motos et rallyes, retransmis sur grand écran. Lors de ces événements, il organise des pronostics gratuits et fait gagner des tee-shirts.

Le Pit stop bar est ouvert du mardi au vendredi, de 8 h à 20 h et le week-end, de 11 h à 20 h. Contact : 02 35 75 46 20.



Frantz Cottard accueille les clients au Pit stop bar

12-04-2016



NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE : rendez-vous festif de printemps pour cent cinquante seniors

La commission fêtes et cérémonies, représentée par Marica Déniel et Michèle Guérout, adjointes, a réuni cent cinquante aînés âgés de plus de 65 ans pour un après-midi festif, le 6 avril, autour du spectacle *La Croisière people*. Le prochain rendez-vous pour les seniors est une sortie au casino de Bagnoles-de-l'Orne, jeudi 23 juin, pour un déjeuner suivi d'un spectacle. Les inscriptions sont prises au service fêtes et cérémonies. Participation de 25 € pour les Bondevillais âgés de 65 ans et plus, et 38 € pour le conjoint ou l'accompagnant de moins de 65 ans. Contact : 02 32 82 35 00.

13-04-2016

Une contribution bienvenue

Notre-Dame-de-Bondeville. La ville a remis un chèque de 300 € à des élèves infirmières pour les aider à financer un projet de stage à Madagascar dans le cadre de leur formation.

Dans le cadre de leur formation, quatre étudiantes infirmières à la Croix-Rouge française de Bois-Guillaume, Lise-May Legrand, Charlène Maruette, Zoé Taton-Scotte et Adeline Fleury, ont décidé de suivre un stage de huit semaines à Madagascar, du 25 avril au 17 juin.

2 500 € par personne

« Nous avons choisi ce pays, car son système de santé est peu développé. Cela nous permettra de découvrir un environnement et une culture différents des nôtres. Nous attendons de cette expérience humaine un enrichissement professionnel, mais aussi personnel, de par l'échange avec la population malga-

che », confient les jeunes femmes. Toutefois, le coût de ce stage est de 2 500 € par personne, soit 10 000 € pour les quatre étudiantes, à financer par leurs propres moyens. Elles ont donc réalisé diverses actions, afin de collecter des fonds, et créé une association EISM (Étudiantes infirmières en stage à Madagascar). Elles ont aussi réalisé une cagnotte en ligne sur Leetchi et sollicité les mairies de leur résidence et diverses entreprises.

Romain De Tassigny, chef de cabinet de Jean-Yves Merle, maire, a reçu les futures infirmières, mardi 5 avril, afin de leur remettre, au nom des élus, un chèque de 300 €. Un don exceptionnel, car



Romain de Tassigny a remis le chèque aux élèves infirmières

Adeline Fleury est Bondevillaise depuis une vingtaine d'années et y a effectué sa scolarité.

Association EISM. Contact :
06 64 26 19 02 ou 06 83 64 94 38.
Courriel : eism.association@gmail.com

Spectacle déambulatoire à la corderie Vallois

Notre-Dame-de-Bondeville. « Un nœud à la mémoire » présenté au musée ce dimanche.



Sophie Caritté fait revivre la corderie Vallois à travers ses souvenirs

Le musée industriel de la corderie Vallois propose un spectacle déambulatoire, *Un nœud à la mémoire*, par la compagnie Art Scène, dimanche 24 avril, interprété par Sophie Caritté, sur un texte et une mise en scène d'Olivier Gosse. Et si la corderie était hantée ? Et si une ancienne ouvrière revenait errer entre les vieilles machines à la recherche de sa mémoire perdue ? Et si cette ouvrière était elle-même hantée par des souvenirs confus, en désordre, enchevêtrés dans sa tête comme une pelote de ficelle défaite et emmêlée par des années d'inactivité ? Car le temps

a passé depuis la fermeture de la corderie, en octobre 1978. Alors, l'ouvrière parle, s'agite, arpente, touche, tâtonne, remet des métiers en route. En réanimant son ancien atelier, elle va retrouver les mots, les souvenirs. Elle va recomposer le tableau et renouer peu à peu le fil d'Ariane de sa mémoire. « Un nœud à la mémoire » dimanche 24 avril, à 15 h et 16 h, au musée de la corderie Vallois. Tarif : 4 €. Sur réservation au 02 35 74 35 35. Un échange avec l'auteur et la comédienne suivra la représentation. Une visite guidée du musée sera proposée à 14 h et à 17 h.

22-04-2016

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

Une fillette portée disparue, retrouvée

Une fillette de 7 ans portée disparue, mercredi en début d'après-midi a finalement été retrouvée dans la journée à Notre-Dame-de-Bondeville, dans l'agglomération rouennaise. Elle n'était pas présente à la sortie de l'école quand des éducateurs du foyer où elle vit, sont venus la chercher. Elle avait quitté l'établissement vers 11 h 30. Elle réside au foyer la Miséricorde, place de la Madeleine à Rouen. Alertés, les policiers - qui avaient son signalement - ont effectué des recherches dans l'agglomération. Son cartable est retrouvé devant la maison de sa mère à Déville-lès-Rouen. Les fonctionnaires de police ciblent alors leurs recherches dans le secteur et interrogent notamment les riverains. La fillette est finalement retrouvée près de la mairie de Notre-Dame-de-Bondeville, par une passante qui la connaît et qui savait qu'elle avait disparu. Elle a appelé la police qui a pris en charge l'enfant au commissariat.

29-04-2016

Notre-Dame-de-Bondeville : prêts pour les 24 Heures

Frantz Cottard, propriétaire du Pit stop bar, a organisé, jeudi, dans son établissement, une soirée spéciale sport motonautique. Radioman et responsable communication du Team Copain pilote n° 42, qui sera de nouveau présent cette année aux 24 Heures de Rouen, il a reçu sponsors et partenaires pour une présentation du bateau et des membres de l'équipe. Cette année le n° 42 s'aligne en catégorie S3 avec quatre pilotes : Ludovic Morice, d'Autretot ; Alexandre Jean, de Marseille ; Frédéric Girard, de Rafetot et Cyrille Tréfouel, de Maromme. Ils se relayeront samedi 30 avril, de 10 h à 1 h, et dimanche 1er mai, de 8 h à 17 h.



Le bateau et le Team Copain pilote n° 42 devant le Pit stop bar

« Ce sera une première pour Cyrille qui sera le jeune pilote de la bande. Après les 24 Heures, la course suivante se déroulera en Pologne, en juillet, et l'équipe Team Copain pilote y participera si elle est classée à Rouen », annonce Frantz, qui vise le podium cette année.

27-04-2016